



Paris, le 20 janvier 2020

Communiqué de presse

Accélérer le développement de la filière hydrogène

Plus de 90 M€ de financement public en 2019 et de nouvelles actions pour 2020 en préparation du « Pacte productif »



LE GRAND PLAN
D'INVESTISSEMENT

Elisabeth Borne, ministre de la Transition écologique et solidaire, Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Jean-Baptiste Djebbari, secrétaire d'État chargé des Transports, Guillaume Boudy, secrétaire général pour l'investissement, et Arnaud Leroy, président-directeur général de l'ADEME, annoncent :

- **Les résultats du soutien apporté par l'Etat à la filière dans le cadre des appels à projets lancés en 2019.**
- **La préparation d'un programme de soutien à la filière hydrogène avec de nouveaux appels d'offres qui seront lancés dès mars 2020.**

L'hydrogène décarboné a un rôle clé à jouer dans la transition énergétique. Il est aujourd'hui perçu comme un des principaux vecteurs pour limiter les émissions de CO₂ dans les transports et l'industrie. Le développement des technologies de l'hydrogène revêt un double enjeu : économique en ce qu'elles offrent l'opportunité de créer une filière et un écosystème industriels ; et environnemental par les solutions qu'elles offrent pour la décarbonation de l'industrie et des transports et l'amélioration de la qualité de l'air.

Après de premières actions engagées en 2018, le programme de soutien à la filière Hydrogène en préparation vise à initier une dynamique territoriale ambitieuse et à permettre à l'écosystème français (industriels, collectivités, laboratoires de recherche...) de se structurer davantage, pour se positionner sur les marchés d'avenir que sont la production et la distribution d'hydrogène, tant pour l'industrie que la mobilité et en France comme à l'export.

Il a vocation à s'inscrire dans le cadre du *Pacte Productif 2025* qui vise à construire un nouveau modèle français respectueux de l'environnement pour atteindre le plein emploi. *Il vient répondre également aux objectifs de la stratégie nationale bas-carbone et s'appuie sur l'expérience acquise et en prolongation des actions menées dans le cadre du plan hydrogène initié en 2018.*

1- Bilan 2019 du soutien à la filière

Décarbonation des usages industriels de l'hydrogène

L'appel à projets « **Production et fourniture d'hydrogène décarboné pour des consommateurs industriels** », lancé en février 2019 dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA) opéré par l'ADEME, a permis de sélectionner 5 lauréats, pour un financement total de 11,5 M€ ([Liste des lauréats](#)). Les 5 projets représentent 5 cas industriels différents et complémentaires : 2 projets d'H2 fatal, 3 projets de production sur site.

L'ensemble de ces projets permettra de substituer plus de 40 000 tonnes d'hydrogène carboné par un hydrogène décarboné et d'éviter l'émission de 418 000 tonnes de CO₂ sur la durée de vie des installations (15 ans).

La « Mobilité Hydrogène », complémentaire de la mobilité électrique

Le développement de la mobilité propre est un des principaux objectifs de la transition énergétique. **Les solutions basées sur l'hydrogène complètent celles reposant sur une électrification « tout batterie », notamment pour les usages nécessitant un temps de rechargement rapide, des grands rayons d'action ainsi que pour les transports lourds.** L'appel à projets « Ecosystèmes de mobilité hydrogène » lancé par l'ADEME en octobre 2018, a permis de sélectionner 20 lauréats pour un financement d'environ **80 M€**, dont 10 nouveaux projets au titre de la seconde clôture ([Liste des lauréats](#)).

L'ensemble de ces projets permettra de déployer plus de 43 stations-service hydrogène (pour un objectif de 100 en 2023), et 158 poids lourds (pour un objectif de 200 à 2023).

2- Nouvelles actions décidées dans le cadre de la préparation du programme de soutien à la filière hydrogène

- **Un appel à manifestation d'intérêt (AMI)** « Projets d'envergure sur la conception, la production et l'usage de systèmes à hydrogène » va être lancé d'ici la fin du mois de janvier 2020 afin d'identifier les projets structurants pour la filière hydrogène et d'accélérer le développement à grande échelle de briques technologiques innovantes sur des projets industriels et d'infrastructure. Cet appel à manifestations d'intérêt dont une première relève aura lieu mi-mars, et une deuxième fin mai, doit permettre d'identifier des projets permettant de développer les savoir-faire industriels français et de passer la filière à l'échelle (projets de développement industriel, projets de production massive territoriaux pour les usages industrie et mobilité, projets de décarbonation massive d'usages industriel et projets structurants de mobilité...) ainsi que d'accélérer le déploiement de l'hydrogène décarboné grâce à ces solutions. Les projets les plus structurants permettant de développer l'offre industrielle pourront faire l'objet de soutien dans le cadre d'appels à projets lancés en mars 2020 ou faire l'objet de soutien au

niveau européen par exemple dans le cadre de projets importants d'intérêt européen commun ou du fonds innovation.

Le détail du programme et son financement dépendra des projets qui seront soumis dans le cadre de cet AMI. Il s'appuiera notamment, pour 2020, sur une nouvelle vague de l'appel à projet « H2 industrie » visant à soutenir l'utilisation d'hydrogène décarboné dans l'industrie ainsi que sur une nouvelle publication de l'appel à projets sur la mobilité hydrogène par l'ADEME (ciblée sur des projets de grande envergure et de mobilité professionnelle).

- **Un nouvel appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Aide à l'émergence de la mobilité hydrogène dans le secteur ferroviaire »**, est lancé aujourd'hui.

L'hydrogène ferroviaire produit à partir de ressources renouvelables et/ou décarbonées, conjugue l'absence d'émissions de gaz à effet de serre directes et de pollution locale et offre la possibilité de mutualiser la mise à disposition d'hydrogène avec d'autres modes de transport. Cet AMI, doté de 22 M€, s'adresse aux autorités organisatrices des transports ferroviaires régionaux et vise à soutenir l'émergence de la mobilité hydrogène dans le secteur ferroviaire via les trains bi-mode (électrique/hydrogène), permettant de réduire les impacts liés à la traction ferroviaire Diesel.

Date limite de dépôt des candidatures : 23 mars 2020

Informations et cahier des charges en cliquant sur ce [lien](#)

- **Une revue des entreprises à fort potentiel sera réalisée pour identifier leurs besoins en soutiens, notamment en fonds propres ou en matière de cadre réglementaire, pour accélérer leur développement ou leur changement d'échelle.** Cette revue des entreprises sera menée par le groupe de travail interministériel (DGE, DGEC, DGRI, SGPI) d'ici au mois de mai.

Pour en savoir plus

Sur le plan de déploiement de l'Hydrogène : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/plan-hydrogene-outil-davenir-transition-energetique>

Sur l'Hydrogène sur le site de l'ADEME : <https://www.ademe.fr/expertises/energies-renouvelables-enr-production-reseaux-stockage/passer-a-laction/vecteur-hydrogene>

Contacts presse

Secrétariat général pour l'investissement : lucas.tourny@pm.gouv.fr - @SGPI_avenir

ADEME : 01 58 47 81 28 – ademepresse@havas.com - @ademe

Ministère de la Transition écologique et solidaire : 01 40 81 77 57 - @Min_Ecologie

Ministère de l'Economie et des Finances : 01 53 18 41 13 - [@Economie_Gouv](#)

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation : 01 55 55 10 10 - @Sup_recherche

LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR (PIA) EN BREF

Doté de 57 milliards d'euros, le Programme d'investissements d'avenir (PIA), piloté par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), a été mis en place par l'État pour financer des investissements innovants et prometteurs

sur le territoire, afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois. Depuis le lancement du PIA, l'Etat a ainsi co-financé plus de 6 000 projets pour préparer l'avenir. Une partie de ce programme d'investissements d'avenir, dotée de 10 milliards d'euros, s'inscrit dans le Grand Plan d'Investissement (GPI) de 57 milliards d'euros nouvellement engagé par le Gouvernement en 2017 et mené tout au long du quinquennat, afin d'accompagner les réformes structurelles et répondre à quatre défis majeurs de la France : la neutralité carbone, l'accès à l'emploi, la compétitivité par l'innovation et l'État numérique. **Pour en savoir plus sur les investissements d'avenir** : <http://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissementsgpi> - Twitter : @SGPI_avenir

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique-, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, gaspillage alimentaire, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr et sur @ademe

Retrouvez le [communiqué de presse](#) en ligne

Contact presse : 01 40 81 78 31

www.ecologique-solidaire.gouv.fr

[Désinscription ici](#)  [@Min_Ecologie](#)